

Réseau DIALTER – TMR

Dialogue et participation : comment favoriser la prise de décision des élus dans les réunions de bureau et les comités syndicaux ?

Jeudi 9 novembre 2017 de 16h30 à 18h15 à Lathus (86)

Par rapport à la question de travail posée, des préoccupations sont repérées mais sans doute elles ne sont pas les seules : Comment faire pour que ces instances soient de réelles instances de dialogue et de prise de décision ? Comment faire pour que les élus se mobilisent, s'impliquent pleinement et assurent leur rôle de décideurs ?

Les objectifs de travail :

Il s'agit de vous amener à :

- ✓ Echanger vos constats, questions et expériences.
- ✓ Partager les actions mises en œuvre pour favoriser la prise de décisions des élus
- ✓ Découvrir des actions, pratiques conduites par d'autres, en vue d'en expérimenter certaines.

Les résultats attendus :

A l'issue de cet atelier, il s'agit de vous inviter à tester des choses et/ou à approfondir les problématiques qui seront évoquées avec vos propres élus, en vue d'améliorer vos situations de travail au sein des instances.

Les modalités de travail : temps de travail en individuel, en petits groupes et en collectif.

3 séquences de travail sont proposées.

- ✓ 1^{er} temps : partir de la question de l'atelier et clarifier ce qui pose problème : c'est quoi le problème pour vous ?
- ✓ 2^{ème} temps de travail : échanger sur ce que vous mettez, avez mis en place : qu'est-ce que vous faites déjà ?
- ✓ 3^{ème} temps de travail : identifier et choisir une action que vous souhaiteriez expérimenter prochainement : qu'est-ce que vous avez envie d'expérimenter ? et à quel moment vous engagez vous à le tester ?

1^{er} temps : clarifier le problème

« Pour vous, qu'est-ce qui pose problème ? Qu'est-ce que vous rencontrez comme difficultés ? »

- ✓ A quel moment se pose-t-il ?
- ✓ Se pose-t-il de la même façon pour les 2 instances ou est-ce un problème spécifique au bureau ? au comité syndical ?
- ✓ Se pose-t-il de la même façon à tous les élus ? ou est-ce lié à une catégorie d'élus en particulier ?

Après un temps de réflexion individuel et en sous-groupes de 4 à 5 personnes, une mise en discussion collective est proposée, animée par l'Ifrée

Des conditions favorables, des atouts à la participation sont repérés :

- ✓ Organiser un temps de formation à destination des élus par une personne extérieure leur permet d'avoir une meilleure compréhension des enjeux eau et milieux.
- ✓ Instaurer des instances de taille raisonnable, entre 15 à 20 personnes maximum, permet un dialogue entre les participants et des décisions, une dynamique de groupe. Si un plus grand nombre de personnes est concerné et qu'il est important de les mobiliser, des commissions locales, au plus près de leur territoire d'intervention, de connaissances sont organisées : des commissions géographiques et/ou thématiques. Les commissions géographiques sont aussi l'occasion de responsabiliser des élus par territoire.
- ✓ Bénéficier d'élus d'horizons divers permet d'ouvrir le dialogue, d'apporter une richesse aux échanges.
- ✓ Veiller à créer du lien, une confiance entre techniciens et élus est important.

Une préoccupation est partagée :

- ✓ Il est essentiel de faire participer les élus mais sans les épuiser par une trop grande fréquence de réunions et par des durées de réunions de plusieurs heures.

Des difficultés sont identifiées :

- ✓ Témoignage d'une situation : face à l'inertie des élus de bureau, le comité syndical offre plus de dialogue par la diversité des élus qui y siègent.
- ✓ Souvent les élus ont plusieurs « casquettes ». Parfois, ils peuvent intervenir avec une autre que celle d'élu membre du syndicat et introduire des sujets qui dépassent le champ de compétence du syndicat. « Ce mélange des casquettes » peut être une difficulté, servant à des jeux d'acteurs dépassant le syndicat.
- ✓ Certains élus ne prennent pas de décision car ils ont peur de déplaire, froisser d'autres élus.
- ✓ Certains des techniciens présents constatent un manque de transmission d'informations de la part des délégués communaux qui sont membres du comité syndical. Ils s'aperçoivent que les communes concernées méconnaissent le syndicat et ses activités, faute d'être informées par les délégués. Les techniciens tentent d'y remédier par d'autres voies mais, en même temps, ils ne peuvent pas se substituer aux délégués.
- ✓ Le passif, le poids de l'histoire de certains territoires est tel qu'il peut, parfois, dépasser les enjeux du syndicat et ne permet pas d'atteindre les objectifs attendus.
- ✓ Les techniciens présents estiment être toujours confrontés à la même difficulté : celle de devoir toujours démontrer l'intérêt de l'objectif, de l'opération.
 - C'est rassurer les élus par rapport à des objectifs, des pratiques nouvelles, comme de passer d'une pratique de curage à une réelle gestion d'entretien des cours d'eau. Il s'agit de leur faire prendre conscience de tous ces enjeux, leur faire prendre du recul et leur démontrer qu'ils ont un intérêt dans l'intérêt collectif.

- La valorisation des travaux réalisés peut être un moyen pour rassurer un élu, le mettre dans une dynamique. L'autre avantage de cette valorisation est qu'elle peut servir d'exemple à d'autres et donner envie de faire.
- C'est arriver à faire acquérir aux élus une culture de thème sans rentrer dans des échanges trop techniques. C'est la difficulté de trouver le juste milieu entre être trop technique et pas suffisamment, d'où l'importance de vulgariser le plus possible les enjeux pour les sensibiliser, les aider à comprendre.

A l'issue des échanges, les techniciens semblent se retrouver autour des conditions suivantes, favorables au dialogue :

- ✓ Composer des instances avec une diversité des participants, notamment d'élus venant d'horizons différents, pour enrichir le débat ;
- ✓ Limiter le nombre des participants dans les instances pour permettre les échanges ;
- ✓ Créer des liens et un climat de confiance ;
- ✓ Sensibiliser, former les élus pour les aider à acquérir une culture de thème et qu'ils soient en mesure de comprendre et prendre toute la dimension des enjeux qui se posent en matière de gestion eau et milieux.

2ème temps de travail : explorer les actions mises en place pour favoriser la participation des élus

« Qu'est-ce que vous faites ? Qu'est-ce que vous avez mis en place pour favoriser la prise de décision des élus ? »

Nous avons essayé, testé.../nous n'avons pas réussi.../ nous avons arrêté de.../nous avons voulu.../nous avons pensé à/nous avons commencé à/ nous nous interrogeons.../d'autres font.../nous avons vu que....

Un travail en sous-groupes est proposé.

Les participants s'expriment et mettent par écrit leur action une fois qu'elle est claire, précise pour tout à chacun sous les post-it correspondants. Ils positionnent les post-it comme ils le souhaitent sur le support. Ils travaillent dans un climat d'écoute, d'échanges bienveillants, de respect des idées, des personnes.

Restitution de la production des 4 sous-groupes de la salle 1

« Nous avons testé, essayé de ... »

- faire intervenir une personne extérieure lors de réunion pour apporter une compétence et une objectivité et ça a un impact positif et rassurant
- une lettre du syndicat diffusée en commune (chronophage, peu lue)
- proposer une journée de formation aux élus
- apporter un volet social aux travaux en rivière (écoles, insertion..)
- sensibiliser les enfants et les parents donne en général de bons retours de la part des élus
- de parler de solidarité de territoire plutôt que de continuité écologique

« Nous avons commencé à ... »

- constituer des petits groupes de travail de personnes volontaires pour traiter de différentes thématiques
- travailler sur une reconstitution de nos organes délibérants
- adapter le vocabulaire
- organiser des visites de chantier et aménagements
- proposer des formations

« *Nous avons pensé à ...* »

- se rapprocher d'anciens pour pérenniser une base de données regroupant l'historique du bassin versant (mémoires, sources, photos...)
- créer des entités géographiques
- changer de métier
- vulgariser les termes techniques par des outils ludiques (ex : projections)
- mettre en place une gazette sur les veilles juridiques
- organiser des visites d'aménagement de sites « vitrines »
- faire les liens avec d'autres enjeux avec l'aide de partenaires techniques
- aller à l'essentiel en réunion
- privilégier un temps d'échange individuel

« *Nous avons vu que ...* »

- le travail en petits groupes est plus constructif
- dans le cadre d'une création de poste la réalisation d'une réunion de présentation rappelant contexte/enjeux, avait été appréciée du bureau et du comité et donc favorable à la suite du travail.

« *D'autres font ...* »

- des commissions pour réunir des personnes ayant des intérêts de proximité afin d'obtenir des informations locales et d'avoir une plus grande implication.
- des apéros
- des groupes de travail

« *Nous nous interrogeons sur ...* »

- le format de sensibilisation des élus

« *Nous avons arrêté de ...* »

- rêver
- d'utiliser les mots de « biodiversité » et « environnement »

« *Nous avons voulu...* »

- mais nous n'avons pas pu

« *Nous n'avons pas réussi à ...* »

- diversifier le bureau

« *Nous avons vu que...* »

- trop d'info tue l'info

3^{ème} temps : les inviter à expérimenter des actions, pratiques découvertes au cours de l'atelier
« Qu'est-ce que vous avez découvert comme actions, pratiques dans la manière de faire des autres que vous aimeriez expérimenter à votre tour ? »

Individuellement, prenez le temps de la réflexion, procéder à un choix, inscrivez le sur le papier de format A5 et indiquez :

**« Je m'engage à expérimenter...
telle action,
dans telle circonstance, (type de réunion)
auprès de qui
quand »**



LES 9 et 10 novembre 2017

*Forum
Techniciens Médiateurs
de Rivières*



Atelier

« Dialogue et participation : Comment favoriser la prise de décision des élus dans les réunions de bureau et les comités syndicaux ? »

Est-ce que vous avez découvert une action, une pratique dans la manière de faire des autres que vous aimeriez faire à votre tour ? Et, à quel moment comptez-vous l'expérimenter ?

Individuellement, prenez le temps de la réflexion, procéder à un choix, inscrivez le sur le papier et indiquez le moment auquel vous vous engagez à l'expérimenter. Puis, venez l'afficher.

Prénom/Nom :

Structure :

Je m'engage à expérimenter

A la réunion

Un scan de cette feuille me sera envoyé sur ma boîte mail la semaine prochaine.